



tout est possible

www.csviamonde.ca

Suppléance qualifiée en enseignement

Nature du poste : Suppléance long-terme

Interne/Externe

Numéro de concours : 2020-1042

Date de clôture : 4/22/2020

Le Conseil scolaire Viamonde est un conseil scolaire laïque de langue française qui accueille plus de 13 000 élèves dans ses 56 écoles élémentaires et secondaires reconnues pour leur caractère inclusif et accueillant. Il y a plus de 3000 personnes qui travaillent à Viamonde dont 1129 enseignantes et enseignants. Partenaire dans le développement de la communauté francophone du sud-ouest de l'Ontario, le territoire du Conseil s'étend d'ouest en est de Windsor à Trenton et du nord au sud de Penetanguishene à la région de Niagara en passant par Toronto et London.

Lieu de travail : École élémentaire Gabrielle-Roy 14, rue Pembroke Toronto M5A2N7

Date prévue d'entrée en fonction : Immédiatement

Durée prévue du poste : 26/06/2020

Horaire de travail : Temps plein

Rémunération : Régie par la convention collective

Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur en lien avec le poste affiché.

Les conditions de travail du personnel non syndiqué cadre ou non-cadre sont régies par les politiques 4,05 et 4,08 du conseil scolaire Viamonde.

Sommaire des responsabilités :

Le Conseil scolaire Viamonde est à la recherche d'un ou d'une enseignante pour effectuer de la suppléance à long terme au niveau primaire moyen.

Exigences et qualifications :

Baccalauréat en éducation

Être membre en règle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario ou demande de reconnaissance de qualifications en cours

Qualifications primaire moyen

Excellente maîtrise du français oral et écrit

Les personnes intéressées sont priées de postuler en ligne par le biais du lien suivant en prenant soin de joindre au formulaire électronique une lettre de présentation ainsi qu'une copie de leur curriculum vitae récent, le tout rédigé en français.

<https://csviamonde.ca/carrieres/>

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

En vertu des Règlements ontariens 521/01 et 170/02, toute personne employée par le Conseil doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction.

En vertu du Règlement de l'Ontario 191/11, des mesures d'adaptation pour les candidats handicapés sont disponibles sur demande tout au long du processus de recrutement.

Étant donné que le Conseil souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes de femmes, de minorités visibles, d'autochtones et de personnes handicapées, les personnes qui le désirent sont invitées à s'identifier comme étant membre de ces groupes désignés.

Le Conseil scolaire Viamonde promeut la diversité et l'inclusion en milieu de travail